

**ASSEMBLEE GENERALE DES FEMININES**  
**VENDREDI 29 OCTOBRE 2010 à AUBENAS**

Bonsoir à toutes et tous.

Votre présence à cette assemblée montre votre attachement à notre commission et je vous en remercie.

Je remercie le secteur d'Aubenas en la personne de son Président M. Alain DELICHERE,

Mme Karine PASCAL, Responsable féminin du Secteur d'Aubenas,

les dirigeants et bénévoles de la société d'Aubenas, notamment Claudine Peyrouse, présidente, pour l'accueil qui nous est réservé et pour les installations mises à notre disposition.

Je remercie également

- Marc VALAYER, Vice-Président du Comité Bouliste de l'Ardèche, Président de la Commission des jeunes.
- Marcel GINESTE, Trésorier Général du Comité Bouliste Départemental
- Alain DELICHERE, Président du secteur d'Aubenas
- Jean-Marc OZIL, représente Bertrand DUMOULIN, Président de la Commission des arbitres, excusé
- Cécilia CLOT, Responsable féminin du secteur d'Annonay
- Nicole DUPIN, Responsable féminin du secteur de Tournon

Sont excusés :

- Gilles OZIL, Président du Comité Bouliste de l'Ardèche
- Maryvonne VERNET, Responsable féminin du secteur de Privas
- Christelle ASTIER, Responsable féminin du secteur de Lamastre
- MARTINE OLIVIERI, nouvelle responsable féminin du secteur du Teil
- Georges JARJAT, Président du secteur de Privas

Secteurs absents : Lamastre, Le Teil, Privas

Observation d'une minute de silence en hommage à ceux qui nous ont quitté cette saison, en particulier Georgette ROYER (maman de Doriane) ex-présidente des féminines de l'Ardèche et Christine ESCOFFIER (maman de Clotilde)

**EFFECTIFS**

**Point sur l'évolution des licences :**

Au 16/10/2007 : 281 licences féminines en Ardèche, 260 adultes et 21 jeunes.

Au 20/10/2008 : 285 licences féminines dont 18 licences jeunes et 29 loisirs

Au 20/10/2009 : 319 licences féminines dont 26 licences jeunes et 57 loisirs

Au 28/10/2010 : 332 licences féminines dont 18 licences jeunes et 83 loisirs

11	2 <sup>ème</sup> division
18	3 <sup>ème</sup> division
202	4 <sup>ème</sup> division
5	- 18
3	- 15
7	- 13
1	- 11
2	- 9
83	Loisirs

## RESULTATS

### FEDERAUX FEMININS

Simple F4 :	27 participantes (+7)	1 qualifiée	Marjorie CLEMENCON
Simple FN+3 :	26 participantes (-4)	2 qualifiées	Magali TRACOULAT Sandra CHOPARD
Double F4 :	17 participantes (+7)	1 qualifiée	Karine CLOT, Cécilia CLOT
1 qualifiée directement par les concours qualificatifs			Muriel COSTET, Christiane SOUTEYRAS, Simone CHAIZE
Double FN+3 :	17 participantes (+5)	2 qualifiées	Claudine PEYROUSE, KarinePASCAL, Agnès OLLIER Maryvonne VERNET, Laurence BLANC, Vanessa VERNET
1 qualifiée directement par les concours qualificatifs			Corinne PELAEZ et Colette MARTIN
Triple :	19 participantes (-5)	2 qualifiées	Maryvonne VERNET, Laurence BLANC, Arlette COSTE Delphine VIALLE, Marjorie CLEMENCON, Adeline GAUDRE

### CHAMPIONNATS DE FRANCE FEMININS

Simple F4	Marjorie CLEMENCON	→ perd aux barrages
Simple FN+3	Magali TRACOULAT Sandra CHOPARD	→ perd aux barrages → perd aux barrages
Double F4	Karine CLOT, Cécilia CLOT Muriel COSTET, Christiane SOUTEYRAS, Simone CHAIZE	→ perdent aux barrages → perdent en 8èmes
Double FN+3	Claudine PEYROUSE, KarinePASCAL, Agnès OLLIER Maryvonne VERNET, Laurence BLANC, Vanessa VERNET Corinne PELAEZ et Colette MARTIN	→ perdent en 8èmes → perdent aux barrages → perdent en 1/2
Triple	Maryvonne VERNET, Laurence BLANC, Arlette COSTE, Andrée FAUSTE Delphine VIALLE, Marjorie CLEMENCON, Adeline GAUDRE	→ perdent en ¼ → perdent en 8èmes

A noter la participation à 2 championnats de France de Maryvonne VERNET, Laurence BLANC et Marjorie CLEMENCON

### CLUBS SPORTIFS :

Saison 2009/2010, les joueuses du Club Annonay 07 évoluaient en National 1. Elles étaient cette saison opposées à St-Etienne, Filias en Dauphiné, Villefranche, Fem.71, Savoie.

1 an après leur titre de championnes de France et leur montée en Nationale 1, leurs résultats médiocres et leur dernière place de la poule ne devaient pas leur permettre de se maintenir à ce niveau mais la Fédé en a décidé autrement puisqu'elle voulait un groupe élite plus important.

Le club ESB des Vallées Aubenas jouait en National 2. Elles étaient opposées cette saison à Nyons 2, Béziers et Saint-Flour. Cette poule de 4 ne convient à personne car les filles n'ont que 6 rencontres à jouer !

2 victoires en fin de championnat qui laissent beaucoup d'espoir et d'envie à l'équipe de Claudine Peyrouse.

Bonne chance à toutes pour cette saison qui a déjà démarré par 3 défaites pour Annonay et 1 victoire et 2 défaites pour Aubenas.

◆ **CHAMPIONNAT SECTEURS :**

Saison 2009/2010, 4 équipes : Annonay, Lamastre, Privas et Le Teil

Finale à St-Victor :

Privas est vainqueur du Teil 9,5 à 8,5 et devient donc Championne d'Ardèche. Cette équipe a brillamment défendu nos couleurs à Dardilly, elles s'inclinent en ¼ de finale contre la Loire après l'épreuve de mort subite car le score était de 9 à 9 à la fin de la rencontre.

Saison 2010/2011, 3 équipes sont engagées : Annonay, Lamastre, Saint-Victor.

Ce championnat reprendra mi-novembre et les équipes terminant 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> feront la finale le 27 juin à Charmes sur Rhône (secteur de Privas)

◆ **OMNIUM :**

Il s'est joué le 03 Octobre à Dardilly.

Cette année cette compétition intéressante qui opposent les 8 départements Rhônalpins sur différentes épreuves (notamment du sportif), s'est trouvée être en même temps que 4 concours qualificatifs : Mâcon F2+F3 et F4 ainsi que Feyzin F2+F3 et F4 !

Par conséquent et avec accord de notre Président Départemental Gilles OZIL, j'ai décidé que l'Ardèche ne participerait pas à l'Omnium Rhône-Alpes.

Ce jour-là avait également lieu le triple féminin pour les 2 équipes ayant perdu à la bonne au fédéral.

L'équipe Ségur s'incline aux barrages et l'équipe Faugier perd les 2 parties de poule.

Au vu de cet énuméré, on peut dire que la saison a été très riche et nous ne pouvons que nous en réjouir. Félicitations à toutes et mon souhait est que la saison qui arrive apporte autant et pourquoi pas encore plus de bons résultats. Bonne participation et augmentation des filles aux différents fédéraux .

**TRESORERIE**

La Commission féminine a sa propre trésorerie. Je remercie Marcel GINESTE, Trésorier général du CBD, qui s'occupe du poste "féminines". Le compte est alimenté par le Comité.

Il s'agit en fait d'un compte de fonctionnement.

TOTAL DES RECETTES

(inscriptions éliminatoires, indemnités championnat de France, subventions du Comité Régional) : 1849,95 €

TOTAL DES DEPENSES

(éliminatoires, indemnités championnat de France, indemnités clubs sportifs, réunions, déplacements) : 4481,22 €

= - 2631,27 €

**JEUNES**  
**(Marc VALAYER)**

L'assemblée générale des jeunes a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre à St-Péray

Cette année on peut être déçu de ne pas avoir eu de titre.

La meilleure performance revient à Elodie COSTE ½ Finaliste en progressif F-18 et ¼ Finaliste en Combiné F-18, Clotide ESCOFFIER est ½ Finaliste en Précision F-18.

2 joueuses apparaissent sur la liste des joueuses hauts niveaux espoirs : Elodie COSTE et Ludivine CORNARD

## **QUELQUES INFOS REGLEMENT** **(Jean-Marc OZIL)**

Félicitations aux 3 nouveaux arbitres départementaux dont 2 féminines du secteur d'Annonay : Magali TRACOULAT et Delphine VIALLE.

Toutes les compétitions féminines de la saison 2009-2010 ont été arbitrées.

### **Nouveautés :**

- ❖ Nouvelles appellations des féminines Nationales : 2<sup>ème</sup> division
- ❖ Pour le fédéral triple : 2 possibilités de s'inscrire :
  - F2+F3 (4 joueuses F2 autorisées)  
(1 seule joueuse 4<sup>ème</sup> division autorisée)
  - F4 (3 joueuses 4<sup>ème</sup> division obligatoire)
- ❖ Le Championnat de France combiné adulte est supprimé.
- ❖ Concours féminin propagande : tenue : le haut est obligatoire dès la 1<sup>ère</sup> partie de la compétition.

### **Rappels :**

- ❖ Les féminines Nationales ne peuvent pas participer aux championnats AS 3 et 4 masculins.
- ❖ Les féminines prennent des points dans les épreuves traditionnelles des clubs sportifs : 2 pts
- ❖ Dans les concours par poules, la sortie des poules (1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> de poule) correspond à 1 victoire.
- ❖ Les points individuels sont attribués à la partie jouée et gagnée.
- ❖ Les victoires "d'office" ou par forfait de l'équipe adverse ne sont pas comptabilisées.
- ❖ Pour les concours qualificatifs féminins, la composition d'équipe doit être au niveau du secteur, comme pour les fédéraux (équipe qualifiable)
- ❖ La règle du handicap s'applique dans toutes les compétitions traditionnelles.
  
- ❖ Les féminines prennent des points :
  - Dans les compétitions traditionnelles Féminines
  - Dans les compétitions masculines en équipe homogène féminine (une pondération est appliquée pour les points obtenus dans les compétitions masculines en équipe non homogène = 0,5)
  - Les 20 points pris pour une qualification au Championnat de France n'existent plus.

## **LISTE DES CONCOURS FEMININS ET DES QUALIFICATIFS EN ARDECHE en 2009-2010**

13 mars :	Charmes
17 avril :	St-Péray
26 juin :	Mélas la Violette (Le Teil)
11 septembre :	St-Cyr
25 septembre :	Cruas
04-05 avril :	Concours qualificatif à Bourg-St-Andéol (32 en F2+F3 et 32 en F4)

**LES FEDERAUX POUR LA SAISON 2009-2010**

Simple :	29 mai	Villeneuve de Berg
Double :	4-5 juin	Le Teil
Triple :	18-19 juin	Annonay

**INFOS FEDERATION / RHONE-ALPES**

Le concours 128 triples mixtes Rhône-Alpes devait avoir lieu le 5 septembre à DARDILLY a été annulé faute de participants.

Les équipes devaient être formées d'une féminine F3 ou F4, d'un jeune -23 ou -18 et d'un masculin 4e ou 3e Division.

Chaque département avait un quota d'équipes

Le principe de ce concours est bien mais pourquoi ça ne marche pas ?

Problème de communication ou d'information ?

Avant de clore cette assemblée je tiens à vous lire le mail envoyé à de nombreux membres de la Fédération le 5 août 2010 et pour lequel je n'ai eu aucune réponse !!!

L'Assemblée générale des féminines de 2011 aura lieu dans le secteur de Lamastre.

Je vous remercie de votre attention et de l'intérêt que vous portez au Sport Boules féminin, je voudrais donner le mot de la fin à :

- Alain DELICHERE, Président du secteur d'Aubenas
- Claudine PEYROUSE, Présidente d'Aubenas

Sandra CHOPARD